

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE CLASSE
DE L'ECOLE MATERNELLE LE RAMIER
DU 05/11/2009**

Étaient présents :

les enseignantes : Cathy MERCADE, Frédérique PIRO, Cécile TRONCHE, Marion PEYRONNET,
Karine GLEYZES, Sonia JARLIER, Hélène SOURZAT, Katia LEVY, Virginie TAILLEFER
mairie : Mme GISCARD délégué aux affaires scolaires
CLAE : Laetitia CADAMURO
RASED : Mme CHOISI
ATSEM : Corinne
AAPEF : Bruno TROUVE, Agnès LOUNI, Jean-Philippe GUILLEMOT, Marie CAMBUS
FCPE : Anne KOT, Sylvie LESUEUR, Cécile LAIR, Sébastien MONZAUGE

Bilan des élections des représentants de parents d'élèves :

Parents électeurs inscrits : 349
Parents votants : 169
Nombre de votes pour FCPE : 86
Nombre de votes pour AAPEF : 71
Soit 4 sièges pour FCPE et 4 sièges pour AAPEF

Attribution et règlement du conseil d'école :

Vote règlement intérieur

Se réunit une fois par trimestre

Règlement intérieur :

Un paragraphe a été rajouté au règlement intérieur : afin de ne pas perturber les élèves qui sont en aide personnalisée il est demandé aux parents de quitter la cour des grands après avoir récupéré leurs enfants à 16h30, de plus cela éviterait une éventuelle détérioration du matériel scolaire. Cette rectification du règlement intérieur a été votée à l'unanimité.

La rentrée scolaire :

Effectif total : 192 élèves

Effectif par niveaux :

petites sections : 61 élèves

moyennes sections : 65 élèves

grandes sections : 66 élèves

Soit un effectif par classe de 23 à 25 élèves en moyenne.

Pour cette année la huitième classe a été conservée mais si l'an prochain le nombre d'élèves n'est pas plus élevé elle sera supprimée.

Le RASED :

constitué d'une psychologue scolaire, d'une rééducatrice (maître G) et d'une enseignante spécialisée (maître E) intervient dans trois groupes scolaires (écoles élémentaires et écoles maternelles) : Lespinasse, St-Jory et Fenouillet.

Il a été constaté cette année une augmentation de la demande d'aide pour des élèves à problèmes de comportement.

Le CLAE :

Effectifs :

le matin de 7h30 à 8h45 : 50 enfants en moyenne

le midi, 150 enfants en moyenne

le soir de 16h30 à 17h, 70 élèves et à partir de 18h de 10 à 15 enfants

les mercredi et durant les vacances scolaires on compte plus de 50 enfants le matin et 35 enfants les après-midi.

Les projets :

Réalisation d'un jardin pédagogique : cf p4.

Séjour au ski du 22 au 24 février.

Travail sur le lien inter générationnel en lien avec le jardin pédagogique (intervention de personnes âgées sur le potager, atelier cuisine)

Le CLAE sous couvert de la mairie :

Il a été demandé à la représentante de la mairie d'assouplir les règles prévues dans le cadre du plan vigipirate afin que les parents puissent entrer à partir de 16h40 pour pouvoir voir les productions de leurs enfants affichées dans les couloirs mais aussi pouvoir les aider à prendre leurs affaires. La gratuité du CLAE matin et soir est toujours maintenue.

Le projet d'école :

Le changement d'horaire de l'aide personnalisée a permis une meilleure assiduité des élèves et une meilleure motivation de leur part.

L'aide personnalisée permet de développer et travailler la motricité fine, le langage et l'aisance corporelle.

Décloisonnement des classes 6, 7, 8 de 13h45 à 14h45 durant la sieste des petites sections et certaines moyennes sections. Durant ce temps là, les enseignantes de petites sections proposent aux élèves de grandes sections de ces classes de l'anglais, de l'espagnol et des jeux de société.

Tous les enfants de moyennes sections qui ont besoin de faire la sieste ont tous des lits. Pour les autres qui n'éprouvent pas le besoin de dormir ils bénéficient d'un temps de repos avec de la musique douce.

Pour la piscine : cf p6.

Les différentes sorties qui ont eu lieu :

classes 1, 2, 3, 4 sortie au verger
classes 5, 6, 7, 8 sortie festival chanterelle
classes 5, 6 sortie cueillette raisins
classes 7, 8 sortie au musée

Les sorties futures :

le 24 novembre 2009 : spectacle trutruka pour les classes 1, 2, 3, 4, 5 2 représentations le matin
le 8 décembre 2009, pour Noël, spectacle intitulé chaise bleu 2 représentations le matin à la salle des fêtes.

La classe découverte qui concerne les classes 5, 6, 7, 8 est en projet.

Les fêtes :

Cette année le carnaval va être sur le thème des fruits et légumes.

La chorale aura lieu le lundi 21 juin 2010 et durera une heure. Il sera prévu un apéritif juste après.

En ce qui concerne la fête de fin d'année le jour n'est pas encore arrêté.

Propositions des associations de parents d'élèves :

Bibliothèque de l'école : cf3 p.

L'AAPEF et la FCPE ont décidé de participer ensemble à la préparation de la fête de fin d'année, du carnaval et de la vente de galettes des rois.

En ce qui concerne le cahier de liaison il a été demandé à ce qu'il soit dans les cartables tous les soirs afin que nous puissions nous parents, l'utiliser en cas de besoin. Malgré cela, les craintes des enseignantes sont que l'habitude d'avoir le cahier dans le cartable entraîne les parents à ne plus le consulter. En conclusion le cahier de liaison sera joint au cartable tous les vendredis soir.

Pour le lavage des dents après la cantine il a été décidé que cela ne se ferait pas pour des raisons d'hygiène prioritairement (possibilité de mélanger les brosses à dents ce qui risquerait des contaminations comme grippe, hépatite.....), mais aussi par manque de moyen.

Mairie :

Les différents travaux (problème d'infiltration, remise en état d'un lit.....) n'ont pas encore été effectués mais devrait être fait sous peu.

L'école a fait part à la mairie des problèmes de qualité de services avec la compagnie de bus les courriers de la Garonne qui sont : ceintures manquantes dans certains bus, nombre de places non respecté, non connaissance du trajet.

Il a été redemandé à la mairie d'étudier la possibilité de goudronner le passage piéton situé entre le parking et les préfabriqués.





**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE CLASSE
DE L'ECOLE ELEMENTAIRE JEAN MONNET
DU 10/11/2009**

1) Le nouveau centre de loisirs : cf p5

- Les effectifs :
le matin : de 70 à 100 enfants
le midi : 255 élèves max
le soir : environ 100 enfants
- Les travaux ont pris du retard mais devraient être réalisés dans les meilleurs délais. (il manque le local poubelle, l'éclairage ...)
Un nouveau portail pour l'école et un espace d'affichage sont prévus ainsi qu'un visiophone.
- Autre information municipale: Des consultations sont en cours pour la construction d'un gymnase à côté du centre de loisirs.
Les travaux doivent démarrer fin 2010.
- Le brossage des dents
Quelques dysfonctionnements sont signalés : brosses à dents non marquées, échanges de brosses.
En cas de pandémie grippale, le brossage des dents sera supprimé.

2) Campagne de vaccination

Une information a été diffusée par affichage.
La vaccination n'est pas obligatoire et les parents devront accompagner leur enfant pour la vaccination à l'école élémentaire.
Mme Le Goff nous informe du premier cas de grippe A au sein de l'école de Fenouillet.

3) Bilan de la rentrée

Quelques difficultés d'organisation dues aux travaux mais dans l'ensemble cela s'est bien passé. L'entrée principale a été condamnée.

Une sonnette a été ajoutée au petit portail sur le côté de l'école.

Effectifs
308 élèves dont 4 enfants « fictifs » (administrativement, ils dépendent de l'école mais ils ne sont pas présents actuellement car ils apprennent la langue française au lycée Jules Ferry).

76 CP	répartis en 3 classes et demi
63 CE1	en 2 classes et demi
69 CE2	en 3 classes
52 CM1	en 2 classes
48 CM2	en 2 classes

L'année prochaine, environ 63 élèves de grande section devraient arriver. De ce fait, la 13ème classe est maintenue.

Le tutorat

Chaque élève du CP a été parrainé, pendant les premiers jours, par un élève de CM2 qui avait pour consigne de l'aider à se repérer dans les lieux, de lui expliquer les règles de la cour...

Pas de retour négatif. Petit à petit, le tutorat s'arrête de lui-même.

Un suivi se fera sous la forme d'échanges, les élèves de CM2 viendront lire des histoires aux CP.

4) Règlement intérieur

Il a été ajouté au point 3-6 la phrase :

« Les échanges de cartes et d'objets de collection sont interdits au sein de l'école ainsi que la présence d'objets en classe ».

5) La coopérative scolaire

Les comptes ont été contrôlés par M. Arlat, Mme Gracieta, Mme El Karoui et M. Merviel.

7) Le conseil des enfants

Il s'est tenu 2 fois l'année dernière.

C'est un lieu où la parole portée est entendue et prise en compte. Des propositions sont faites et des choses mises en place.

Mme Le Goff s'inquiète du suivi et craint que les enfants ne soient déçus si les projets n'aboutissent pas. Elle propose qu'un parent d'élève assiste à ces conseils. Il est important que ce lieu de paroles puisse être maintenu.

8) Journée de la non violence

Une réunion est prévue mardi 17 novembre à la mairie avec l'association Canal Art. Mme Le Goff ne peut y assister mais s'y associe pour l'école sur les conduites à risques.

Les enseignants, le centre de loisirs, la mairie et les parents d'élèves souhaitent s'associer à cette journée. La forme reste encore à définir.

Des propositions ont été faites à la mairie par la FCPE. Elles doivent être présentées et discutées au conseil municipal avant validation.

9) Enseignement des méthodes de travail

Un projet a été mis en place avec le collège afin que les élèves, à partir du CE2, acquièrent mieux les méthodes de travail utiles au collège.

Les élèves de CM2 l'appliquent déjà. A titre expérimental, les élèves d'une classe de CE2 ont commencé à l'appliquer à la rentrée. Ces méthodes seront étendues aux autres CE2 dans le courant de l'année scolaire.